

Première publication

1.

Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:

Hôtel-Restaurant Le Cerneux-au-Maire Sàrl,
Les Bois
2.

Raison sociale (nom) et siège des sociétés reprenantes:

Aéro Watch SA à fonder, Saignelégier
Hôtel de la Gare SA à fonder, Saignelégier
3.

Echéance de préavis des créances:

10.06.2008
4.

Adresse pour la déclaration des créances:

Me Vincent Cattin, Notaire, Place du 23-Juin 1,
2350 Saignelégier
5.

Indication: Les créanciers de la société transférante peu-
vent produire leurs créances et exiger des sûretés confor-
mément à l'art. 45 s. Lfus
6.

Remarques: La scission produit effet au 01.01.2008.
S'agissant d'une scission par division, le sujet transférant
sera dissout sans liquidation.

Me Vincent Cattin
2350 Saignelégier
- (00292625)